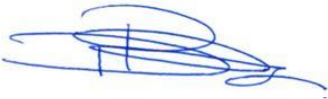


Déclaration de conformité UE			
Cette déclaration de conformité CE s'applique au produit décrit ci-dessous et décrit la conformité avec les directives suivantes : 2009/125/CE Directive relative à la fixation d'exigences en matière d'éco-conception applicables aux produits liés à l'énergie (directive ecodesign) Règlement applicable : (UE) 2015/1185			
Déclaration des Performances No. 2.302.082-0 - CPR-2013/07/01			
Code d'identification unique du produit type: Usage prévu: Fabrikant:		BOX 20 35 avec chaise murale Chauffage des locaux dans les bâtiments résidentiels Barbas Bellfires BV; Hallenstraat 17; 5531 AB Bladel; Pays-Bas	
Système d'EVCP : Spécification technique harmonisée: Organisme notifié:		3 EN 16510-2-1:2022 No. 1639	
Caractéristiques essentielles			
Résistance mécanique et stabilité		Capacité portante 120 kg	
Sécurité incendie - Protection des matériaux combustibles		Distance minimale par rapport aux combustibles	
Bas (d _B)		3 cm	
Sol à l'avant (d _F)		20-55	
Plafond (d _C)		50 cm	
Arrière (d _R)		mur non inflammable	
Côté (d _S)		25 cm	
Rayonnement latéral (d _L)		40 cm	
Devant (d _P):		100 cm	
Hygiène, santé et environnement		À la puissance nominale À la puissance à charge partielle	
Émissions de monoxyde decarbone (CO)		1040 mg/m3 1949 mg/m3	
Émissions d'oxydes d'azote (NO _x)		102 mg/m3 117 mg/m3	
Émissions de composés organiques gazeux (OGC)		59 mg/m3 132 mg/m3	
Émissions de particules (PM)		33 mg/m3 30 mg/m3	
Sécurité d'utilisation et accessibilité		Données pour l'installation sur une cheminée	
Température des fumées à la buse d'évacuation		À la puissance nominale À la puissance à charge partielle	
Tirage minimal		312 °C 259 °C	
Débit massique des fumées		12 Pa 8 Pa	
Sécurité incendie pour l'installation du conduit de fumée		4.3 g/s 3.7 g/s	
Économie d'énergie et isolation thermique		T400 G	
Énergie restituée et rendement énergétique de l'appareil		À la puissance nominale À la puissance à charge partielle	
Puissance utile émise dans la pièce		3.8 kW 2.8 kW	
Rendement		76.9 % 77.6 %	
Rendement saisonnier pour le chauffage des locaux		66.9 % --	
Indice efficacité énergétique (IEE)		102 --	
Classe d'efficacité énergétique		A --	
Consommation d'énergie électrique		À la puissance nominale À la puissance à charge partielle En mode veille	
		NPD NPD NPD	
Utilisation durable des ressources naturelles		Durabilité environnementale	
		NPD	
Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes à l'ensemble des performances déclarées. Cette déclaration de performance est délivrée, conformément au règlement (UE) n° 305/2011, sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.			
Signé pour et au nom du fabricant par :			
Danny Baijens, directeur			
		Bladel, Pays-Bas 11 février 2026	